



PREFET DE LA MANCHE

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



DELEGATIONS DE SIGNATURE

données par

M. Jacques WITKOWSKI  
Préfet de la Manche



Arrêté du 5 janvier 2016 (CGET) et annexes du 7 janvier 2016 (M. Dutertre)  
signés par le préfet de la Manche : M. Jacques WITKOWSKI

## NUMERO SPECIAL n° 4



LE CONTENU INTEGRAL DES TEXTES ET/OU LES DOCUMENTS ET PLANS ANNEXES  
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :  
<http://www.manche.gouv.fr>

RUBRIQUE : PUBLICATION - ANNONCES ET AVIS - RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

## S O M M A I R E

<b>SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT</b> .....	<b>2</b>
<b>AU NIVEAU DEPARTEMENTAL</b> .....	<b>2</b>
<i>Décision du 5 janvier 2016 portant délégation de signature aux correspondants du commissariat général à l'égalité des territoires - (C.G.E.T) - Département de La MANCHE (50)</i> .....	<b>2</b>
<b>AU NIVEAU REGIONAL</b> .....	<b>2</b>
<i>Annexe à l'arrêté préfectoral n° 16-19 du 7 janvier 2016 donnant délégation de signature au profit de M. Jean-François DUTERTRE, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Basse-Normandie</i> .....	<b>2</b>

---

**SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT**


---

**Au niveau départemental**
**Décision du 5 janvier 2016 portant délégation de signature aux correspondants du commissariat général à l'égalité des territoires - (C.G.E.T) - Département de La MANCHE (50)**

Vu le décret n° 2009 – 1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,  
Vu le décret du 24 décembre 2015 portant nomination de Monsieur Sébastien JALLET, commissaire général délégué, directeur de la ville et de la cohésion urbaine,

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Monsieur Jacques WITKOWSKI, préfet de La MANCHE,  
Monsieur Jacques WITKOWSKI, préfet de La MANCHE, délégué du C.G.E.T pour le département,

Décide,

**Art. 1 :** Monsieur Frédéric POISSON, directeur départemental de la cohésion sociale, délégué adjoint du C.G.E.T pour le département, reçoit délégation à l'effet de signer, au nom du délégué, les actes relevant des programmes d'intervention financés par les crédits délégués par le C.G.E.T au niveau départemental, notamment les décisions et conventions de subvention dans la limite de 90 000€ par acte, les notifications de rejet de subvention et les documents d'exécution financière des crédits délégués au niveau départemental.

En cas d'absence ou d'empêchement du préfet, délégué du C.G.E.T, le délégué adjoint peut signer les décisions et conventions de subvention au-delà du seuil de 90 000€.

**Art. 2 :** En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Frédéric POISSON, délégation est donnée à :

- Monsieur Richard LE BESNERAIS, directeur départemental adjoint de la cohésion sociale, à effet de signer au nom du délégué du C.G.E.T et dans la limite de ses attributions :
  - les décisions d'irrecevabilité ou de rejet de demande de subvention,
  - les décisions et conventions de subvention d'un montant inférieur à 90 000 € par acte et leurs avenants,
  - tous les documents d'exécution financière du budget du département.

Signé : Le préfet, délégué du C.G.E.T pour le département : Jacques WITKOWSKI

Fiche récapitulative des personnes habilitées à signer les documents du C.G.E.T - Département de La MANCHE

Adresse	Nom	Prénom	Fonction	Téléphone	Messagerie électronique
Préfecture de département Préfecture de La MANCHE BP 70522 - 50002 SAINT-LÔ CEDEX	WITKOWSKI	Jacques	Préfet Délégué du C.G.E.T	02.33.75.49.50	
D.D.C.S 1 bis rue de la libération CS 612018 50000 SAINT-LÔ	POISSON	Frédéric	Directeur départemental de la cohésion sociale Délégué adjoint du C.G.E.T	02.50.71.50.14	<a href="mailto:frederic.poisson@manche.gouv.fr">frederic.poisson@manche.gouv.fr</a>
D.D.C.S 1 bis rue de la libération CS 612018 50000 SAINT-LÔ	LE BESNERAIS	Richard	Directeur départemental adjoint de la cohésion sociale	02.50.71.50.15	<a href="mailto:richard.lebesnerais@manche.gouv.fr">richard.lebesnerais@manche.gouv.fr</a>

Signé : Le préfet, délégué du C.G.E.T pour le département : Jacques WITKOWSKI

**Au niveau régional**
**Annexe à l'arrêté préfectoral n° 16-19 du 7 janvier 2016 donnant délégation de signature au profit de M. Jean-François DUTERTRE, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Basse-Normandie**

## 1) Attributions générales

Nature des pouvoirs	Références
Délivrance des agréments de service aux personnes	Articles L.7232-1 et suivants du code du travail
Conventions financées par le Fonds national de l'emploi en faveur des entreprises, des salariés ou des demandeurs d'emploi notamment : - Allocation temporaire dégressive - Anticipation des mutations économiques des entreprises (formation & adaptation) - Cellule de reclassement entreprise ou inter entreprises	Articles L. 5123-1 et suivants L. 5123-9 et suivants et L 5131-1 et suivants du code du travail Articles L5123-1et R5123-9 à R5123-11 du code du travail L5111-1 et R5123-5 à R5123-8 du code du travail L5123-1 & R5123-3 du code du travail
Délivrance des titres de travail des salariés étrangers Visa des contrats d'introduction de main d'oeuvre étrangère	Articles L. 5221-2 et suivants du code du travail Articles L5221-2 & 5 et articles R5221-1 à R5221-50 du code du travail L5221-2 et R5221-1 et suivants du code du travail
Autorisation et renouvellements d'autorisation provisoire de travail Visa des conventions de stage des stagiaires étrangers	Articles R313-10 à R313-10-1 à R313-10-5 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
Mise en œuvre de la procédure relative à la contribution OFII en cas d'emploi	Articles L.8253-1, R.8253-3 et R8253-5 du code du travail

de salariés étrangers dépourvus de titres les autorisant à travailler	
Décisions relatives à l'indemnisation de l'activité partielle	Articles L. 5122-1 et suivants du code du travail
Engagement des procédures de conciliation	Article R. 2522-17 du code du travail
Engagement des procédures de médiation dans les conflits du travail	Article L. 2522-1 et suivants du code du travail
Conventions relatives aux actions pour la promotion de l'emploi	Circulaire annuelle promotion de l'emploi
Délivrance des titres professionnels et des livrets de certification	Arrêté du 22 avril 2002 – Décret n°2002-1029 du 2 août 2002.
Organisation des sessions d'examen modalités particulières d'organisation des sessions et aménagement pour les personnes handicapées	Articles D.5211-2 à D.5211-6 du code du travail Arrêté du 08 décembre 2008 et annexes.
Décisions d'annulation des sessions d'examen	Arrêté du 8 décembre 2008 et annexes.
Arrêtés relatifs à la procédure d'agrément ou de radiation des sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP)	Circulaire n° 98.2 du 9 mars 1998
Contrats Unique d'Insertion Emplois d'Avenir	Articles L. 5134-19-1 et suivants du code du travail article L5134-110 du code du travail
Convention d'insertion des jeunes dans la vie sociale - CIVIS	Articles L. 5131-4 et suivants du code du travail Décret n°2003-644 du 11 juillet 2003.
Garantie Jeunes : décisions d'attribution, de renouvellement, de suspension ou de sortie	Décret n°2013-880 du 1 <sup>er</sup> octobre 2013
Agréments des accords d'entreprise en faveur de l'emploi de personnes handicapées	L5212-8 & R5212-15, R5212-16 à R5212-18 du code du travail
Décisions d'agrément de refus ou de retrait d'agrément des maîtres d'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial	Loi n° 92.675 du 17 juillet 1992 modifiée
Dérogations au plafond d'emploi simultané d'apprentis dans un établissement	Article R.6223-7 du code du travail
Décisions d'octroi d'agrément, de renouvellement, de non renouvellement, de suspension ou de retrait d'agrément pour former des apprentis dans les bars brasseries	Décret n° 00.637 du 7 juillet 2000
Décision d'opposition à l'engagement d'apprentis	Articles L6225-1 à L6225-3
Refus d'accorder les aides publiques relatives au contrat d'apprentissage et au contrat de professionnalisation (répression du travail illégal)	Articles L.8272-1, D.6243-5 alinéa1 et D.6325-23 du code du travail
Décision d'opposition à l'exercice d'un groupement d'employeur	Article L.1253-17 et R.1253-12 du code du travail
Arrêtés fixant la liste des conseillers du salarié	Articles L. 1232-4 et 7 et suivants du code du travail Décret 89-861 du 27 novembre 1989
Arrêtés de dérogation au repos dominical	Articles L.3132-20 et suivants du code du travail Article L714-1 du code rural
Arrêtés de dérogation au repos dominical dans les communes d'intérêt touristiques	Articles L. 3132-25 et suivants du code du travail
Arrêtés relatifs au repos hebdomadaire lorsqu'un accord est intervenu entre les syndicats d'employeurs et de travailleurs d'une profession	Article L.3132-29 et suivants du code du travail
Arrêtés portant constitution de la Commission départementale de Recours Gracieux	Articles L. 5426-2 et suivants du code du travail
Conventions relatives à l'insertion par l'activité économique (IAE)	Article L.5132-1 et suivants du code du travail
Conventions FIPJ	Loi n°2005-32 du 18/01/2005
Arbitrage en cas de conflit d'affiliation en matière d'assurance maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles	
Préparation de l'arrêté préfectoral portant composition du comité départemental des prestations sociales agricoles et assurer l'ensemble du secrétariat (convocations, ordre du jour, compte – rendu des réunions)	
Suivi de la recherche d'emploi Décision de réduction ou de suppression du revenu de remplacement des demandeurs d'emploi	Articles R.5426-3, R.5426-6 à R.5426-11, R.5426-14 et R.5426-15

2) Dans le cadre des mesures de déconcentration en matière de gestion du personnel

a) pour les corps de catégorie A et B :

Positions	B	A
Nomination	non	non
Titularisation et refus de titularisation	non	non
Détachement non interministériel	oui	oui
de droit	non	non
autre		
Disponibilité	oui	oui
de droit et d'office	non	non
autre		
Congés		
congés de maladie	oui	oui
congés de longue maladie	oui	oui
congés de longue durée	oui	oui
congés maternité	oui	oui
congé parental	oui	oui
congé de formation professionnelle	oui	oui
Octroi d'autorisation		
temps partiel	oui	oui
mi-temps thérapeutique	oui	oui
autorisations spéciales d'absence	oui	oui
Mise à la retraite	non	non
Démission	non	non
Sanctions du 1er groupe	non	non
Imputabilité des accidents du travail au service	oui	oui
Etablissement des cartes d'identité de fonctionnaires	oui	oui

b) pour les corps de catégorie C

Positions	C – Administratifs - Adjoint Adm, Agents adm	C – Professionnels - Ouvriers, conducteurs Standardistes, agents de service
Nomination	Oui	Non
Titularisation et prolongation de stage	Oui	Non
Détachement non interministériel de droit	Oui	Oui
auprès d'une autre administration	Oui	Non
Disponibilité de droit et d'office	oui	oui
autre	oui	non

Congés		
congés de maladie	oui	oui
congés de longue maladie	oui	oui
congés de longue durée	oui	oui
congés maternité	oui	oui
congé parental	oui	oui
congé formation professionnelle		
Octroi d'autorisation		
temps partiel	oui	oui
mi-temps thérapeutique	oui	oui
autorisations spéciales d'absence	oui	oui
Mise à la retraite	oui	non
Démission	oui	non
Imputabilité des accidents du travail au service	oui	oui
Etablissement des cartes d'identité des fonctionnaires	oui	oui



Département de la Manche - Imprimerie administrative  
 Directeur de la publication : Mme la secrétaire générale de la préfecture